

# MASTER THESIS

## *Travail de master / conditions cadres*

---

*Master en Arts visuels HES-SO et conditions spécifiques work.master, HEAD-Genève, 2009*

### *Modalités communes d'accomplissement du travail de master*

---

Une double logique est respectée. D'une part, une définition commune et unique du diplôme master de la filière (niveau des compétences exigées, présentation à un jury de soutenance et jugement critique du jury, etc.) et d'autre part, une cohérence entre les modalités de présentation/soutenance spécifiques à chaque orientation et aux recherches engagées.

#### **Forme et contenu**

La formation master en Arts visuels HES-SO est orientée vers le travail de master ou master thesis. Sa forme et son contenu doivent respecter les points suivants :

1. La master thesis articule un travail pratique et un travail théorique nommé mémoire.  
Le mémoire développe une recherche théorique en lien — direct ou indirect — avec le travail de recherche pratique. Cette relation duale entre projet et réflexion finalise le cycle master.  
Pour certaines orientations, les travaux de recherches pratiques et théoriques peuvent ne former qu'un seul corpus de travaux.  
Dans tous les cas, une partie rédactionnelle substantielle doit répondre de l'état de la recherche dans le domaine exploré, de la connaissance du contexte, d'une démarche problématisée de manière pertinence, de la maîtrise des concepts mobilisés, d'une capacité d'objectivation, d'un effort de réflexion et d'analyse critique exigeantes.  
Même s'il promeut des formes non conventionnelles de recherche et d'écriture en se démarquant de la stricte dissertation universitaire et laisse place aux langages non verbaux (« montages » d'images, « parole graphique », ...), le mémoire témoigne d'une véritable compétence discursive et d'une capacité de verbalisation. Il engage, enfin, des compétences méthodologiques usuelles de recherche (sources documentaires, bibliographie raisonnée, normes typographiques, etc.).
2. La quantité globale de travail à fournir pour réaliser la master thesis correspond à 42 crédits ECTS.  
L'ensemble du travail consacré à la master thesis est réparti sur plusieurs semestres (au minimum 2 semestres) et correspond à différentes phases du travail.  
Chacun des états successifs est validé par un jury et autorise l'obtention de crédits ECTS définis par le plan d'étude de l'orientation (au total 42 crédits ECTS).  
Au quatrième semestre, la master thesis prend une place prépondérante, elle synthétise les étapes antérieures et permet d'aboutir à la forme finale de la master thesis.
3. Le contenu de la master thesis est construit autour des profils de compétences définis pour la formation master (voir infra).  
Sa forme et son contenu doivent permettre de vérifier, lors de sa soutenance devant le jury de diplôme master, si les compétences finales attendues sont atteintes.
4. Chaque orientation précise, en complément à ce qui précède, les formes et les contenus de la master thesis spécifiques à son programme.  
Un document est établi et diffusé par chaque orientation aux étudiant-e-s, il décrit les exigences communes ainsi que celles spécifiques à l'orientation.  
Ces documents sont régulièrement actualisés et communiqués au Conseil de master qui veille à l'harmonisation des exigences.

#### **Compétence finales attendues**

La filière master en Arts visuels HES-SO est orientée vers une autonomisation progressive de l'étudiant-e, qui prend peu à peu en charge son propre projet artistique. Le programme d'études est centré autour de la master thesis. Ce travail de diplôme master atteste de compétences finales en adéquation avec le champ professionnel : production artistique, contextualisation et réflexion critique, diffusion et médiation.

La filière d'études master en Arts visuels a défini des profils de compétences en lien direct avec les exigences contemporaines de la profession. Elles prennent en compte le contexte international dans lequel s'inscrit la culture visuelle.

La master thesis doit attester :

- de compétences au niveau d'excellence exigé par la complexité des tâches et des problématiques que l'étudiant-e est appelé-e à définir ;
- de compétences méthodologiques, de formulation et de réalisation liées à un projet de recherche artistique ;
- d'aptitudes à valoriser et soutenir un travail personnel ;
- d'aptitudes à l'exercice critique fondé sur une connaissance approfondie et une première expérience concrète du contexte culturel, politique, social et économique dans lequel s'inscrit le travail artistique ainsi qu'une capacité à s'orienter sur la scène de l'art contemporain et, le cas échéant, à la redéfinition de son champ d'activité professionnelle ;
- d'aptitudes à développer une méthodologie de recherche artistique pertinente, à mener de manière autonome un projet d'auteur-e et à travailler dans un contexte interdisciplinaire et transdisciplinaire.

### **Evaluation du travail de master**

La master thesis est soumise à une procédure de soutenance d'une recherche personnelle devant un jury comportant des jurés extérieurs invités. Il s'agit pour l'étudiant de soutenir son travail, c'est-à-dire d'en répondre, de le communiquer en le portant symboliquement devant autrui. C'est un moment de communication publique.

Suivant la forme de la master thesis, les soutenances du travail pratique et du travail théorique (mémoire) peuvent être distinctes ou regroupées. Par contre, les crédits ECTS attribués le sont globalement et indistinctement, pour le travail plastique et le travail théorique.

Le Conseil de master garantit l'harmonisation des procédures et modalités d'évaluation. Il débat des compétences communes attendues en fin de formation (critères d'évaluation des diplômes).

### **Jury de diplôme**

Le jury est composé d'au moins quatre personnes mais dans tous les cas d'une majorité de jurés extérieurs choisis conjointement par le directeur de l'école et les responsables de l'orientation concernée. Les compétences des personnalités constituant le jury sont liées aux propos développés dans les travaux de diplôme présentés.

Le jury élit en son sein un président-modérateur ou une présidente-modératrice — choisi-e parmi les personnalités extérieures — et un ou une secrétaire de séance. Le-la président-e ne dispose pas de voix prépondérante. Il-elle veille au bon déroulement du jury dans le strict respect du cadre défini par les différents textes réglementaires.

Soutenance

La soutenance est soumise à une autorisation. Seul-e-s les étudiant-e-s ayant préalablement validé l'ensemble des modules exigés avant la dernière phase de la master thesis (semestre 4) sont autorisé-e-s à se présenter devant le jury de diplôme. Cette autorisation atteste une autonomie de l'étudiant-e dans la conduite de son travail personnel, un engagement dans sa recherche artistique, un degré suffisant de préparation et de capacité critique pour soutenir devant un jury son travail de recherche.

Les membres du jury sont invités à mettre en évidence les points forts du travail, à noter les défaillances, à ouvrir des pistes pour le futur. Leurs questions, commentaires et développements s'inscrivent dans une argumentation pédagogique adressée à l'ensemble des étudiants. Leur évaluation n'est en aucune façon un seul jugement de valeur, mais un ensemble d'analyses et d'appréciations argumentées, transmises dans le cadre d'un échange et d'un débat.

Validation des crédits et conditions de l'attribution du diplôme

Le jury évalue le travail du diplômant et sa présentation et valide les crédits attribués à la master thesis. En outre, il décide en fonction de cette évaluation des conditions de l'attribution du diplôme. Il peut, au choix :

- valider simplement les crédits de la master thesis,
- valider les crédits de la master thesis et donner une mention, c'est-à-dire remarquer un ou plusieurs aspects particuliers du travail (l'objet de la mention doit être défini et énoncé),
- valider la master thesis avec félicitations.

Une synthèse écrite, comportant les principaux points sur lesquels s'est appuyée l'évaluation, est rédigée par le secrétaire de séance. Les termes en sont soumis à l'approbation des autres membres du jury.

Conformément aux articles 20 et 24 des directives du Master of Arts HES-SO en Arts visuels, la master thesis ne peut pas faire l'objet d'une remédiation.

L'étudiant dont les crédits de la master thesis n'ont pas été validés a la possibilité de se représenter une fois devant un jury de diplôme master.

### **Modalités spécifiques**

Les modes de fonctionnement des jurys découlent des projets de formation et de recherche développés dans les différentes orientations, ainsi que des modes de présentation et de soutenance spécifiques de la master thesis.

### **Présentation et soutenance collectives**

La présentation et la soutenance peuvent être collectives. Dans ce cas, cependant, le jury doit pouvoir s'entretenir aussi avec chaque diplômant en particulier, et la synthèse écrite ainsi que la validation des crédits de la master thesis ne peuvent être adressées que de manière individuelle.

## Forme et contenu spécifiques à l'orientation work.master

---

1. La partie essentielle du master thesis est constituée par un ensemble de réalisations plastiques présentées dans des conditions d'exposition ou de communication professionnelles. Cette dimension pratique est au centre du projet.

Le mémoire théorique qui l'accompagne est rédigé en relation avec ce projet plastique : il en est un complément sur le plan réflexif. Ce complément intellectuel est en lien direct ou indirect avec l'œuvre. Il n'en est pas un commentaire critique. Ce mémoire se présente sous la forme commune d'un exposé textuel, avec une part éventuelle de démonstration iconographique qui peut aller jusqu'à en constituer les deux tiers. Un volume de 75 à 100 feuillets est préconisé. (On rappelle qu'un feuillet est une norme du droit d'auteur, il comporte par définition 1800 signes espaces comprises, ou 30 lignes de 60 signes.) Cela signifie en clair qu'il y a au minimum 25 feuillets de texte.

2. Pour préparer et finaliser son travail plastique, l'étudiant-e- est assisté-e par un tuteur plasticien choisi parmi les plasticiens enseignants du master. Dans des cas spécifiques et après entente avec l'équipe enseignante du master, il peut être fait appel à une aide extérieure.

Pour préparer son mémoire, il-elle est assisté-e dans la définition de son projet, dans ses recherches et dans sa rédaction, par un tuteur, choisi parmi les théoriciens enseignants du master. Dans des cas spécifiques et après entente avec l'équipe enseignante du master, il peut être fait appel à une aide extérieure.

3. La réalisation plastique est « exposée » pour le jury, c'est-à-dire qu'elle donne lieu à une présentation sous forme d'exposition ; ou bien elle est présentée sous toute autre forme adéquate au projet.

Le mémoire est soutenu devant ce même jury (qui en a eu communication au moins quinze jours à l'avance).

La soutenance est publique.

Le jury est composé des deux tuteurs théorique et plastique et de 3 personnalités extérieures parmi lesquelles est choisi le président du jury.

Le jury délibère souverainement. La délibération porte indissolublement sur le mémoire et sur l'œuvre plastique.

